

Si ce message ne s'affiche pas correctement, [cliquez ici](#)

ACTEE Action des Collectivités
Territoriales pour
l'Efficacité Énergétique



NEWSLETTER

Numéro 23

Mai 2023

Lancement CUBE.ville le 16 mai 2023

ACTEE, le Cerema et l'IFPEB lancent le challenge CUBE.Ville pour réduire de 10 % minimum la consommation des bâtiments des communes candidates : un objectif à atteindre en optimisant les usages, en sensibilisant élus, usagers et [agents territoriaux aux économies d'énergie et ce, sans engager d'investissement en travaux.](#)

CUBE.Ville est un challenge organisé dans le cadre du programme « d'Actions des Collectivités Territoriales pour l'Efficacité Energétique – ACTEE », en partenariat avec le Cerema et l'IFPEB. Il a pour objectif de conduire les collectivités candidates vers des économies d'énergies immédiates et durables, sans investissements majeurs. Ce concours mettra en compétition des villes partout en France, selon deux catégories, en fonction de la taille de la population - plus ou moins [30 000 habitants.](#)

Mesurer et maîtriser les consommations

Les collectivités candidates seront accompagnées pour réduire la consommation énergétique de leur Hôtel de Ville et des autres bâtiments engagés, hors bâtiments scolaires (un programme spécifique ACTEE - CUBE Ecoles leur est dédié).

Une méthode imaginée « par le terrain et pour le terrain », inspirée des précédents programmes CUBE sera mise en œuvre pour CUBE.ville : les occupants des bâtiments s'organisent en équipes-projet, et se mettent en mouvement pour réaliser des actions concrètes, en mesurant précisément les résultats. Ils enclenchent la transition « en faisant » et en partageant leurs expériences, accompagnés sur le terrain par les équipes du Cerema. Ils bénéficient entre autres, de formations, d'événements de lancement, de réunions d'échanges et de diagnostics énergétiques participatifs.

Des outils numériques mis à disposition

Les villes candidates pourront également accéder à une plateforme d'analyse des consommations, développée par l'IFPEB. Les données de consommations d'électricité et de gaz seront intégrées grâce à un partenariat avec Enedis et GRDF. D'autres entrées énergétiques (biomasse, fioul, réseaux de chaleur, etc.) pourront être ajoutées.

Un kit de communication sera mis à disposition des villes pour informer leurs agents et permettre la création des équipes-projet « **green team** ».

Une application smartphone ENERGIC by CUBE sera mise à disposition de l'ensemble des agents. Outil ludique et collaboratif, l'application participe à une démarche de sensibilisation et encourage l'adoption d'éco-gestes.

Animations tout au long de l'année et remise des prix

Le challenge sera animé toute l'année pour mettre en valeur l'engagement et les pratiques énergétiques vertueuses des collectivités dans le but de stimuler les économies d'énergies. Un classement mensuel des « meilleures » villes sera établi en fonction de ces économies et relayé dans une newsletter, sur les réseaux sociaux et auprès des médias.

Une cérémonie de remise des trophées sera organisée annuellement à l'issue du challenge et récompensera les villes ayant réalisé les meilleures économies d'énergie, les meilleures diminutions de gaz à effet de serre ou encore les meilleures animations.

Lancement de l'étude relative aux modèles économiques des structures portant un poste de facilitateur pérenne

La pérennisation des postes d'économies de flux, et de l'ensemble des facilitateurs plus largement, est un point central et stratégique pour les projets de rénovation énergétique du parc public. Aussi, nous menons actuellement une étude visant d'une part, à mieux mettre en valeur les actions que vous réalisez au quotidien et d'autre part, à identifier les modèles économiques permettant de pérenniser les services mis en place.

Aussi, afin d'identifier le fonctionnement et le modèle économique sur lequel repose votre service nous vous invitons à répondre à notre enquête avant le 31 mai 2023 via ce lien : <https://bit.ly/3l0aH1n>

Il est à noter que cette étude porte sur le service dans son ensemble et ce de façon à prendre en compte l'hétérogénéité des structures et missions portées (1 structure = 1 réponse). Il est recommandé de compléter ce questionnaire en lien avec le responsable du service de façon à avoir une vision la plus exhaustive possible.

Ces travaux sont menés par ACTEE et avec l'association des membres du réseau CARTE (ACTEE, ADEME, AMUE et ANAP) à la réflexion. Ainsi, l'ensemble de vos réponses sont particulièrement précieuses et permettront de :

- Mettre en place un groupe de travail spécifique pour aboutir à recommandations partagées ;
- Elaborer un rapport d'analyse et s'appuyant sur des exemples concrets et retours d'expériences ;
- Elaborer une boîte à outils ;
- Mettre en place des recommandations en matière de pérennisation.

Zoom sur les formations économes de flux

Le programme ACTEE propose aux économes de flux, des formations accessibles gratuitement. Plusieurs sujets sont abordés durant ces formations. Voici la formation proposée pour les mois juin, juillet et septembre :

- Les principes de la domotique : Mercredi 21 juin 2023
- Réaliser un inventaire énergétique du patrimoine et des usages et effectuer un rapport ses dépenses énergétiques : Mercredi 6 juillet 2023
- Réaliser un bilan énergétique de 3 dernières années de années : Jeudi 5 juillet 2023
- Maintenance des équipements : Mercredi 19 septembre 2023



ÉVÉNEMENT : Les Assises de l'Énergie du 23 au 25 mai.

ACTEE (FNCCR) participera prochainement à la 24^e édition des Assises européennes de la transition énergétique.

Il est prévu plusieurs ateliers sur notre stand autour de la transition énergétique notamment sur le fonds vert, le plan de sobriété, les économes de flux, mais aussi sur le programme ACTEE +.

L'évènement aura lieu à Bordeaux du 23 au 25 mai 2023.

Pour plus d'informations : <https://assises-energie.org/>

ÉVÉNEMENT : Rencontre nationales de l'ingénierie territoriale

ACTEE sera présent lors de l'évènement de la rencontre nationales de l'ingénierie territoriale (RNIT), un atelier sera organisé autour du programme ACTEE et d'ACTEE+ qui sera animé par

nos chargées de mission. Le vendredi 12 juin de 14h à 14h30. Le salon aura lieu à Montpellier le jeudi 11 et 12 juin. Pour plus d'informations : Rencontres Nationales de l'Ingénierie Territoriale (RNIT) | Association des Ingénieurs Territoriaux de France (aitf.fr)

ACTEE 2 : Rappel des dispositifs d'aides en cours

- **ACTEE CUBE.Ecoles** : des économies d'énergie pour 200 écoles primaires

Pour vous inscrire aux webinaires CUBE.Ecoles : WEBINAIRES D'INFORMATION

Pour prendre contact, s'informer ou s'inscrire challenge : <https://www.cube-ecoles.org/>

- **LUM'ACTE** : pour les projets de rénovation de l'éclairage extérieur

Dépôt des dossiers: au fil de l'eau jusqu'au 30/05/2023

Pour consulter le cahier des charges LUM'ACTEE et visionner le replay du webinaire : <https://www.programme-cee-actee.fr/aap/sous-programme-lumacte/>

- **EFF'ACTE** : pour accompagner l'effacement des consommations électriques

Fin du programme le 09/06/2023

Pour consulter le cahier des charges et les ressources associées : <https://www.programme-cee-actee.fr/retrait-de-dossier/effacte/>

Agenda ACTEE:

Retrouvez l'ensemble des événements passés et à venir sur notre site internet : [CLIQUEZ ICI](#)

11&12 mai Salon national des **ingénieurs territoriaux**

Du 22 au 24 Mai Salon des assises de **l'Energie**

Nouvelle FAQ Disponible : Retrouvez la nouvelle FAQ ACTEE 2 maintenant disponible sur notre site internet : [CLIQUEZ ICI](#)

Offres d'emplois:

Afin de mettre en œuvre des projets de rénovation énergétique des bâtiments publics tertiaires, ACTEE et ses lauréats recrutent !

Retrouvez les offres d'emploi du programme ACTEE :

[CLIQUEZ ICI](#)

Retrouvez les offres d'emploi des lauréats ACTEE :

[CLIQUEZ ICI](#)

RETROUVEZ NOUS SUR NOS RÉSEAUX SOCIAUX



CONTACT UTILE : actee@fnccr.asso.fr - www.programme-cee-actee.fr

ACTEE

Action des Collectivités
Territoriales pour
l'Efficacité Énergétique



territoire
d'énergie



FNCCR 2023 - Tous droits réservés
20 boulevard de Latour-Maubourg 75007 PARIS

En application de la Règlementation « Informatique et Liberté », vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition, d'effacement, de limitation du traitement et de portabilité relativement à l'ensemble des données vous concernant. Vous disposez également du droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL.

Si vous souhaitez accéder à vos données personnelles, les rectifier ou ne plus recevoir d'informations de la part de la FNCCR, il vous suffit de nous contacter rgpd@fnccr.asso.fr

[Cliquez sur ce lien pour vous désabonner](#)